



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

2,56€

c'est fini !

Suite à l'intervention de la CFDT  
La Poste prendra à sa charge les  
2,56€ de droit d'admission au RIE  
d'ERAGNY.

Effectivement après avoir fait remonter ce fait à votre DE, au DRH et à notre DSCC, rien n'avait bougé.

Nous avons donc pris contact avec la DNAS et Stéphanie l'a mis à l'ordre du jour du CTPC (Commissions territoriales de pilotage et de concertation des activités sociales) au niveau régional le 02/04/2015.

Après son échange avec Le Directeur de la DNAS et le responsable des opérations budget, la décision a été prise de prendre ce droit d'admission à la charge de la Poste. Dès le 02/04/15 à 14h28, ils ont contacté par mail le RIE d'Eragny pour faire cette modification.

Nous tenons ce mail à la disposition de quiconque remettrait notre intervention en doute.

La CFDT toujours à vos côtés.

---

**Syndicat CFDT Francilien Communication Conseil Culture**  
8 Rue Du Cloître BP 28337 – 95804 CERGY PONTOISE CEDEX

☎ : 01 34 41 26 85 – Fax : 01 30 17 28 33

e.mail : [cfdtlaposte95@orange.fr](mailto:cfdtlaposte95@orange.fr) / [cfdtdotc95@orange.fr](mailto:cfdtdotc95@orange.fr)